

ASSEMBLÉE DE CONSULTATION PUBLIQUE

PUBLIC CONSULTATION MEETING

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné à toutes les personnes intéressées :

PUBLIC NOTICE is hereby given to all interested persons:

Le conseil d'arrondissement de LaSalle a adopté à sa séance du 2 mai 2016 le premier projet de règlement P.2098-LAS-182 :

The LaSalle Borough Council has adopted at its meeting of May 2, 2016, the first draft bylaw P.2098-LAS-182:

Projet de règlement amendant le règlement de zonage numéro 2098 de manière à créer la zone I12-72 à même une partie de la zones I12-61, d'interdire les usages « atelier et garage de réparation de voitures et d'automobiles de promenade (sans peinture et sans débosselage), « atelier d'installation et de réparation d'amortisseur, silencieux, transmission » et « atelier spécialisé » dans les zones C08-07 et C10-20 et d'autoriser ces mêmes usages dans les zones I12-16 et I12-61

Draft bylaw amending the zoning bylaw number 2098 in order to create Zone I12-72 from part of Zone I12-61, to prohibit the uses "workshop and garage for car repairs and car ride repairs (without paint shop and body work), "workshop of installation and repair of shock absorber, muffler, transmission" and "specialized workshop" in zones C08-07 and C10-20 and to authorize these uses in Zone I12-16 and I12-61.

L'objet de ce règlement vise à interdire la mécanique automobile comme usage principale dans les zones commerciales C08-07 et C10-20, de permettre la mécanique automobile et les ateliers spécialisés comme usage principal dans les zones I12-16 et I12-61 et de créer à même la zone I12-61 la nouvelle zone I12-72.

The purpose of this bylaw is to prohibit auto mechanics as a main use in commercial zones C08-07 and C10-20, enable auto mechanics and specialized workshops as main use in zones I12-16 and I12-61 and to create from a part of zone I12-61 the new zone I12-72.

Une assemblée publique de consultation aura lieu le 25 mai 2016 à 19 h, dans la salle du conseil située au 55, avenue Dupras, LaSalle, conformément à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1). Au cours de cette assemblée publique, la mairesse, ou un autre membre du conseil, expliquera le projet ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

A public consultation meeting will be held on May 25, 2016, at 7:00 p.m. in the City Borough Chamber located at 55 avenue Dupras, LaSalle, in conformity with the dispositions of the Loi sur l'aménagement urbain (L.R.Q., c.A19.1) . During this public meeting, the Mayor, or another member of Council, will explain the project, as well as the effects of its adoption; and will hear those persons who wish to express themselves on the subject.

Ce projet vise les zones illustrées ci-dessous et est susceptible d'approbation référendaire.

This project will modify the zones illustrated below and is subject to approval by referendum.

Le projet peut être consulté au bureau de la secrétaire d'arrondissement situé au 55 avenue Dupras, LaSalle, durant les heures d'ouverture. Pour des informations additionnelles, vous pouvez communiquer au 514 367-6000, poste 6740.

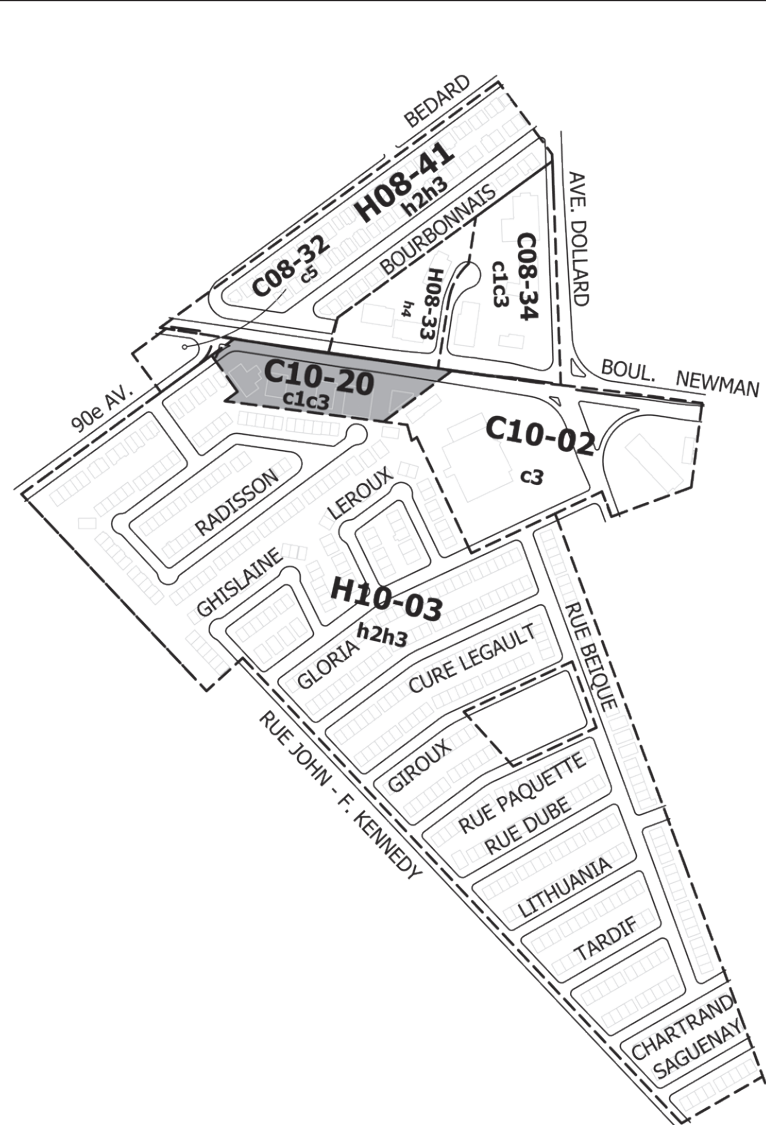
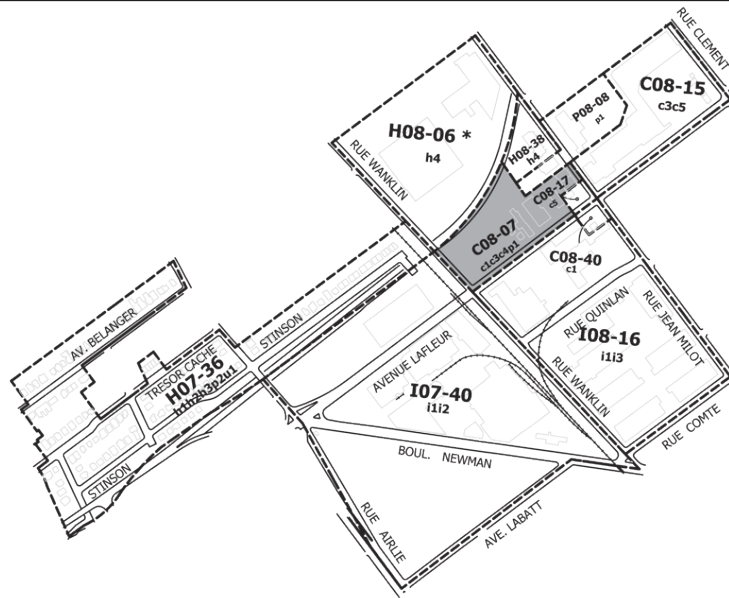
The project may be consulted at the office of the Secrétaire d'arrondissement, located at 55 avenue Dupras, LaSalle, during opening hours. For additional information please call 514 367-6000, local 6740.

DONNÉ À LASALLE, ce 12 mai 2016.

GIVEN AT LASALLE, on May 12, 2016.

Hellen Dionne
Secrétaire d'arrondissement

Hellen Dionne
Secrétaire d'arrondissement



LaSalle Montréal
Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises

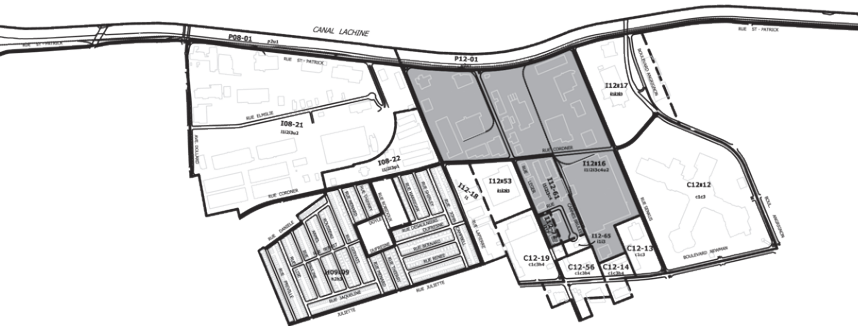
AMENDEMENT RÈGLEMENT DE ZONAGE

SITUATION PROPOSÉE

ZONE CONCERNÉE : C08-07

ZONES CONTIGUËS : C08-15, C08-17, C08-40, H07-36, H08-06, H08-38, I07-40, I08-16 et P08-08

AVRIL 2016



LaSalle Montréal
Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises

AMENDEMENT RÈGLEMENT DE ZONAGE

SITUATION PROPOSÉE

ZONE CRÉÉE : I12-72

ZONES MODIFIÉES : I12-16 et I12-61

ZONES CONTIGUËS : C12-12, C12-13, C12-14, C12-19, C12-56, H09-09, I08-21, I08-22, I12-17, I12-18

AVRIL 2016

LaSalle Montréal
Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises

SITUATION PROPOSÉE

ZONE CONCERNÉE : C10-20

ZONES CONTIGUËS : C08-32, C08-34, C10-02, H08-33, H08-41, et H10-03

AVRIL 2016